



# ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES POUR L'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT

SESSION ORDINAIRE 2026

\*\*\*\*

## SECOND CONCOURS INTERNE

Arrêté portant les postes mis au concours de recrutement de professeur des écoles pour l'enseignement privé sous contrat dans l'académie de POITIERS

### LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE POITIERS CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

- Vu le code de l'Education et notamment les articles R914-14 et suivants ;
- Vu le décret N° 90-680 du 1<sup>er</sup> août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;
- Vu le décret n°2013-767 du 23 août 2013 relatif à la réforme du recrutement et de la formation des maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat ;
- Vu l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeur des écoles ;

## ARRETE

**Article premier** : les postes offerts au **second concours interne** de recrutement de professeurs des écoles, pour l'enseignement privé sous contrat, pour l'année 2026, dans l'académie de Poitiers, sont les suivants :

	POSTES MIS AU SECOND CONCOURS INTERNE
TOTAL ACADEMIE	3

**Article deux** : le secrétaire général de l'académie est de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 24 FEV. 2026

Le recteur de l'académie de Poitiers

Frédéric PERISSAT